AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 3 - 4 - 70 042651

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 3 au Bulletin N° 114 de Mars 1970 -

1970 - 10

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du poirier

Les pluies des 22 et 23 mars ont déjà provoqué la projection de nombreuses ascospores et permis les premières contaminations dans les vergers non traités, contaminés en 1969. Il est probable que les pluies à venir risquent d'être à l'origine de graves attaques (développement rapide de la végétation et germes mûrs très abondants).

En conséquence, il serait prudent d'effectuer un nouveau traitement soigné dès que la pluie menacera.

Tavelure du pommier

Le nombre des périthèces mûrs est également important. Renouveler le traitement conseillé le 18 mars ou effectuer la première application dans les situations où les arbres sont maintenant devenus réceptifs.

INFORMATIONS

Oïdium du pommier

Les conditions climatiques actuelles sont assez favorables à l'entrée en activité du champignon. Ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure.

Monilia - Gnomonia - Coryneum du cerisier

Appliquer un premier traitement partout où l'éclatement des bourgeons est en cours avec un produit cuprique à la dose de 250 g de cuivre métal à l'hl d'eau.

Teigne des fleurs de cerisier

Dans les vergers où des dégâts sont habituellement constatés, ajouter un produit à base d'oléoparathion au traitement conseillé dans le paragraphe précédent.

Monilia laxa (attaques sur fleurs et bouquets foliaires)

Outre l'abricotier et le cerisier, le pêcher et le Prunier en particulier peuvent avoir à souffrir des attaques de ce champignon.

Des essais effectués en Lot-et-Garonne ont montré que des applications fongicides situées au début de la floraison, puis en pleine floraison et enfin au début de la chute des pétales se sont révélées efficaces. Les produits expérimentés étaient : Thirame, Captane, Phaltane, Mancozèbe et Carbatène ; le Bénomyl et le Thiabendazole auraient également une action intéressante.

P. 1203

CULTURES LEGUMIERES

Maladie des taches rouges du fraisier

Cette maladie se développe très tôt au printemps à l'occasion des pluies et des fortes rosées. Les diverses variétés de fraisier y sont plus ou moins sensibles ; Surprise des Halles, en particulier, est souvent fortement attaquée dans notre région. Lorsque la première feuille est dépliée, intervenir dès qu'une pluie menace en appliquant une pulvérisation à base de Manèbe à raison de 240 g de M.A./hl.

Puceron jaune du fraisier

Surveiller les cultures et, dans le cas de présence de cet insecte vecteur de viroses, traiter en utilisant l'un des produits mentionnés à la rubrique G du bulletin 114 de mars 1970.

GRANDES CULTURES

Colza

Comme prévu, des sorties importantes de charançon de la tige ont eu lieu dès le réchauffement de la température, le 21 mars en Haute-Garonne et Tarn, le 24 mars dans le Gers.

En outre, les méligèthes ont fait leur apparition dans le Gers, alors que certains colzas sont parvenus au stade sensible (boutons floraux groupés).

Enfin, des charançons des siliques ont été piégés à Balma (31) et des captures importantes ont été effectuées dans la région de Lavaur (81).

En conséquence, nous conseillons aux agriculteurs d'être très vigilants et de surveiller leurs cultures. Nous rappelons :

- que le charançon de la tige ne fait des dégâts que sur des colzas ayant moins de 25 à 30 cm.
- que des traitements mixtes : méligèthes-charançons des siliques ont parfois été conseillés dans le passé ; ne pas oublier, dans ce cas, d'utiliser les produits aux doses homologuées pour le charançon des siliques.
- que, lorsque la présence de colonies de pucerons est constatée, il y a lieu d'intervenir localement (bordures) avec un produit aphicide.

Rectificatif

Tableau des herbicides autorisés à la vente en cultures maraîchères paru dans l'"Edition spéciale" du 18 mars :

- Chlortal : lire 9 kg au lieu de 0,9 kg.

BALMA, le 25 MARS 1970

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de BALMA.
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX